



# 9 au 13 octobre 2007

## Marche Chartres - Paris

*pour le moratoire,  
pour la liberté et le droit de produire  
et consommer sans OGM*

A l'appel des associations, organisations et syndicats, initiateurs de l'Appel d'Orléans<sup>1</sup>, une Marche nationale pour le Moratoire OGM se déroulera de Chartres à Paris du 9 au 13 Octobre 2007.

Jean-Louis Borloo, Ministre d'Etat en charge du Grenelle de l'Environnement, a déclaré : « Sur les OGM, tout le monde est d'accord : on ne peut pas contrôler la dissémination. Donc, on ne va pas prendre le risque » (Le Monde 20 septembre 2007)

Au delà de cette déclaration de principe et au vu des réactions qu'elle a provoquées et des annonces faites à l'issue des travaux des groupes du Grenelle de l'Environnement, la mobilisation doit être amplifiée.

***C'est pourquoi les Marcheurs et les nombreux acteurs de la lutte pour la liberté et le droit de produire et consommer sans OGM défilent dans Paris***

## SAMEDI 13 OCTOBRE 2007

**10 heures - Porte d'Ivry : départ de la dernière étape de la marche**

**13 heures - rassemblement devant l'Hôtel de Ville de Paris**

Dégustation de produits de qualité (fromages, salaisons, etc.) emblématiques de l'agriculture paysanne et garantis sans OGM.

**15 h 30 à 20 h - grande réunion publique d'information et de débats  
à l'Université de Paris VIII Saint-Denis (Amphithéâtre du département de Géographie)  
[par le métro](#) ligne 13, Châtillon Montrouge - St-Denis Université, arrêt St-Denis Université.**

15.30	<b>Introduction et présentation de la conférence</b>
15.45	<b>Moratoire et loi sur les OGM</b> Enjeux en France Panorama de la législation européenne. Présentation de la situation réglementaire d'Etats européens ayant un moratoire et une loi de protection <i>Interventions institutions et ONG européennes</i>
17.00	<b>Produire et consommer sans OGM</b> Eclairages sur dangers des contaminations et intérêt de produire sans OGM <i>Grands témoins français et européens</i>
18.00	<b>Evaluation scientifique et expertise indépendante</b> Etats des lieux et enjeux <i>Interventions Scientifiques et ONG</i>
19.00	<b>Conclusions et déclaration finale</b>

*Programme provisoire sous réserve de modification*

<sup>1</sup> Les Amis de la Terre - ATTAC - Bioconsom'acteurs - Biocoop - Collectif des Faucheurs Volontaires - Collectif 45 sans OGM - Comité 63 sans OGM - Comité de Soutien aux faucheurs de Pithiviers - Confédération paysanne - Fédération Nationale d'Agriculture Biologique - Greenpeace - Groupement International d'Etudes Transdisciplinaires - Mouvement pour les Droits et le Respect des Générations Futures - Nature et Progrès - Réseau Semences Paysannes - Vigilance OGM 36



## PROGRAMME DE LA MARCHÉ : de Poinville à Chartres et de Chartres à Paris

### Du 6 au 8 octobre : Poinville – Chartres, en 3 étapes :

#### **Samedi 6 : Etape Poinville (28) - Fresnay-L'Evêque - 18 km**

14h - Départ place de la Liberté à Semonville, (commune de Poinville, près de Toury, RN 20)  
20h – Soirée d'information sur les OGM et la nécessité d'un moratoire.

#### **Dimanche 7 : Etape Fresnay-L'Evêque (28) - Prunay-le-Gillon (28) - 20 km**

10 h - Départ de Fresnay L'Evêque - place de l'église  
20 h - Soirée au 1 rue de la Pompe à l'Hopiteau chez Damien Leroy - Rencontre avec Denis Benoît : « La contamination par les abeilles : les risques pour l'agriculture et les produits de la ruche »

#### **Lundi 8 : Etape de Prunay-le-Gillon (28) – Chartres - 15 km**

9 h – Départ de Prunay-le-Gillon – place de l'Eglise  
20h : Débat Salle des fêtes de Mainvilliers - Sauver les produits de qualité – Le rôle de la Région Centre pour rester sans OGM suivi d'une soirée festive.

### Du 9 au 12 octobre - Chartres – Paris en 5 étapes

#### **Mardi 9 : Etape Chartres → Yermenonville (28) - 18 km**

8h 30 : Chartres - place Châtelet - face au monument des droits de l'homme : accompagnement des prévenus au tribunal (9 h). Renvoi du procès des faucheurs de Poinville.

#### **13 h : Départ de la marche Chartres vers Paris au monument Jean Moulin**

21 h : Soirée à l'AMAP «A ma prairie» - 5 route de Faverolles – La Gâtine, 78 – La Boissière Ecole - Pourquoi nous demandons un moratoire dans les champs sur les OGM ?

#### **Mercredi 10 : Etape Yermenonville→ Cernay en Chevreuse (78) - 31 km**

9 h : Départ d'Yermenonville – place de l'Eglise  
21 h – Conférence avec Christian Vélot - Chercheur à Orsay - *Lieu non précisé*

#### **Jeudi 11 : Etape Cernay en Chevreuse → Jouy en Josas (78) - 23 km**

9 h : départ Cernay en Chevreuse - place de l'Eglise  
21 h : Meeting / Droit à une recherche indépendante – *Lieu non précisé*

#### **Vendredi 12 : Etape Jouy en Josas→ Ivry/Seine (94) - 30 Km**

9 h : départ *lieu à préciser*  
17 h : arrivée à Ivry S/Seine place Voltaire (Métro Mairie d'Ivry)  
18 h : deux débats – Quelle alimentation de qualité pour tous ?  
- Qu'attend-on du Grenelle ?  
20 h : soirée festive.

#### **Samedi 13 : Dernière étape Ivry S/Seine → Paris - 11 km**

9 h : place Voltaire à Ivry (Métro Mairie d'Ivry)  
10 h : Rassemblement Porte d'Ivry (Métro Porte d'Ivry)  
13 h : Arrivée place Hôtel de Ville à Paris.

**Pour tout renseignement** : du 6 au 9 : [hebproceschartres@no-log.org](mailto:hebproceschartres@no-log.org) et 06 42 73 84 27  
du 9 au 13 : [marche.chartres-paris@no-log.org](mailto:marche.chartres-paris@no-log.org) et 06 14 43 50 06

Blog de la marche : [marche.chartres-paris.ouvaton.org](http://marche.chartres-paris.ouvaton.org)

**Soutien financier à la marche : envoyez vos dons à** Les Amis de la Conf' - 104 rue Robespierre – 93170 Bagnole (en indiquant « marche moratoire » au verso du chèque)

*Infos pratiques en annexe*

## Informations pratiques de la marche

**Inscriptions :** du 6 au 9 : [hebproceschartres@no-log.org](mailto:hebproceschartres@no-log.org) et 06 42 73 84 27  
du 9 au 13 : [marche.chartres-paris@no-log.org](mailto:marche.chartres-paris@no-log.org) et 06 14 43 50 06

L'organisation prend en charge les marcheurs « longue durée ». Un brassard leur sera remis à leur arrivée. Ils seront prioritaires pour la restauration et l'hébergement.

**Hébergement :** chez l'habitant ou en lieu collectif (prévoir duvet et tapis de sol, au cas où)

**Repas :** les repas seront pris en charge pour les marcheurs « longue durée ». Ceux qui viendront marcher une seule journée doivent être autonomes.

**Bagages :** pour alléger les marcheurs, deux estafettes suivront : une pour le ravitaillement et une pour les bagages.

**Gardiennage des voitures :** les véhicules des marcheurs de longue durée pourront être stationnés dans un lieu sécurisé. Prévenir dès maintenant au 06 42 73 84 27.

### **Soutien financier à la marche**

*Ceux qui ne peuvent participer à la marche, mais qui souhaitent la soutenir, peuvent envoyer une participation financière :*

5 euros pour prendre en charge un repas par marcheur

10 euros pour les frais de transport et d'hébergement par marcheur

Envoyez vos dons à : Les Amis de la Conf' - 104 rue Robespierre – 93170 Bagnole (en indiquant « marche moratoire » au verso du chèque)

Blog de la marche : [marche.chartres-paris.ouvaton.org](http://marche.chartres-paris.ouvaton.org)

## Informations pratiques de la marche

**Inscriptions :** du 6 au 9 : [hebproceschartres@no-log.org](mailto:hebproceschartres@no-log.org) et 06 42 73 84 27  
du 9 au 13 : [marche.chartres-paris@no-log.org](mailto:marche.chartres-paris@no-log.org) et 06 14 43 50 06

L'organisation prend en charge les marcheurs « longue durée ». Un brassard leur sera remis à leur arrivée. Ils seront prioritaires pour la restauration et l'hébergement.

**Hébergement :** chez l'habitant ou en lieu collectif (prévoir duvet et tapis de sol, au cas où)

**Repas :** les repas seront pris en charge pour les marcheurs « longue durée ». Ceux qui viendront marcher une seule journée doivent être autonomes.

**Bagages :** pour alléger les marcheurs, deux estafettes suivront : une pour le ravitaillement et une pour les bagages.

**Gardiennage des voitures :** les véhicules des marcheurs de longue durée pourront être stationnés dans un lieu sécurisé. Prévenir dès maintenant au 06 42 73 84 27.

### **Soutien financier à la marche**

*Ceux qui ne peuvent participer à la marche, mais qui souhaitent la soutenir, peuvent envoyer une participation financière :*

5 euros pour prendre en charge un repas par marcheur

10 euros pour les frais de transport et d'hébergement par marcheur

Envoyez vos dons à Les Amis de la Conf' - 104 rue Robespierre – 93170 Bagnole (en indiquant « marche moratoire » au verso du chèque)

Blog de la marche : [marche.chartres-paris.ouvaton.org](http://marche.chartres-paris.ouvaton.org)